

Projet ISTVD (« *Impacts sociaux et territoriaux du vieillissement démographique* »).

Depuis 2016, France Bénévolat travaille sur un Projet global dit « ISTVD », à ce stade sur un registre expérimental. Nous en présentons ci-après la problématique.

I. Historique

Un partenariat entre le CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) et France Bénévolat a été établi sur 2016 et 2017, sur « *la politique de vieillissement au niveau territorial* ». Une deuxième phase est engagée, toujours avec le CGET, depuis Juillet 2017 pour expérimenter des démarches innovantes, dans un esprit de co-construction, sur quatre territoires, volontairement très différents et « valant échantillon » : Vallée de l'Andelle (Eure) (très rural, avec une forte culture de solidarité), Dieppe (ville moyenne, « Ville amie des aînés- Label OMS, avec lourds facteurs d'inégalités et au sein d'un environnement rurale), Rennes (Capitale Régionale et Chef-lieu de département, « Ville amie des aînés »-label OMS, avec une politique très structurée à l'égard des aînés), Montreuil (Seine St Denis, ville importante à fortes inégalités sociales dans un département très stigmatisé).

II. Les conclusions majeures des travaux 2016/2017 et les principales hypothèses

- 1) Les conséquences du vieillissement ont et auront, de façon exponentielle, des conséquences « sur tout ». Il convient donc d'avoir une vision globale partagée, même si, ensuite, **chaque acteur doit tracer son sillon spécifique** (à titre d'exemple, la CNSA sur le champ de la prévention de la perte d'autonomie) ;
- 2) Les français n'ont pas conscience de ces conséquences collectives, même si chacun est angoissé pour lui-même ou pour ses proches ;
- 3) Sur ce champ central, avec 2 ou 3 autres, la fracture sociale » de la Société Française, déjà forte, risque d'augmenter pour un retour vers « le chacun pour soi » du XIX^e siècle ;
- 4) La solidarité nationale, monétaire et descendante- **indispensable**- ne suffira pas. C'est la raison pour laquelle nous estimons indispensable d'inventer collectivement de nouveaux systèmes de solidarité (ce que nous appelons dans notre projet « **écosystèmes intergénérationnels de solidarité locale** ») :
 - constitués d'un mix de solidarité monétaire et de solidarité humaine (prioritairement via du bénévolat associatif ou de voisinage) ;

- plus « bottom up » que « top down » ;
- dans des territoires de proximité (« les bassins de vie », voire le quartier ou l'immeuble) ;
- combinant les solidarités de l'Etat et des systèmes de protection sociale ; celles des collectivités territoriales ; celles des associations, des citoyens et des bénévoles ; et celles des familles
- partant de ce que les habitants souhaitent pour « bien vieillir » (ou plutôt pas trop mal vieillir) dans leur territoire (le plus longtemps possibles chez elles, puis dans des structures intermédiaires **peu développées en France**, puis dans des établissements spécialisés qui puissent rester des « lieux de vie », et pas les lieux mortifères actuellement fréquents.

5) Pour cela, chaque acteur doit évidemment se situer sur les champs et les publics dont il a la responsabilité, mais en ayant conscience de sa participation à un système relevant des **17 champs d'action repérés par France Bénévolat dans les travaux 2016 et 2017**. Des approches plus transversales et plus territoriales impliquent davantage de coopération, en particulier entre les associations. Bien que l'on puisse constater des progrès depuis une dizaine d'années, la coopération inter-associative n'est pas dans la culture dominante des associations françaises.

6) Bien sûr, quoique que l'Etat, les systèmes de protection sociale et les collectivités territoriales, puissent faire, les marges de manœuvre dont elles disposeront **se réduiront**, compte-tenu d'une population âgée plus nombreuse et en moyenne plus avancée en âge. Les solidarités locales ne pourront plus être que monétaires (Poids relatif moins important de l'Etat-Providence). D'autres formes solidarités devront donc être renforcées au sein du Pacte Republicain. Parmi elles :

- les solidarités familiales (elles sont déjà très importantes en France) ;
- **les solidarités de proximité, prioritairement par le biais des associations et des bénévoles (c'est la raison principale d'un engagement de France Bénévolat sur ce thème et sa légitimité).**

7) L'élaboration, et surtout la mise en œuvre, de systèmes d'actions- locaux, lisibles, transparents, cohérents et **transversaux**- ne pourra se faire qu'au travers la combinaison des 3 « démocraties » :

- démocratie représentative (Etat et collectivités territoriales),
- démocratie participative (les habitants)
- démocratie contributive et inclusive (principalement les associations et les bénévoles).

La finalité de ces expérimentations est donc d'identifier les conditions de constructions collectives « d'écosystèmes transversaux, durables et solidaires » (avec des livrables méthodologiques, permettant des déploiements, illustrés d'exemples concrets et de fiches-actions).

III. La légitimité de France Bénévolat à travailler sur le Projet ISTVD

France Bénévolat, réseau national d'accueil et d'orientation des bénévoles, créée en 2003 et Reconnue d'Utilité Publique en 2010, a pour vocation « **la promotion de l'engagement bénévole associatif au service d'une citoyenneté active** ». Depuis 2010, France Bénévolat est agréée par le Ministère de l'Education Nationale comme « *association complémentaire de l'enseignement public* », donc dans la tradition de l'Education Populaire.

Cette vocation se traduit au sein de trois missions principales :

- assurer la promotion du bénévolat associatif et le valoriser, dont la promotion de l'engagement bénévole des jeunes et des seniors ;
- développer une fonction d'intermédiation active entre toute personne qui cherche à s'engager dans le bénévolat associatif et toute association manifestant son besoin de trouver des compétences bénévoles ;
- recommander aux associations adhérentes et partenaires une amélioration de la gestion de leurs ressources humaines bénévoles, dont la reconnaissance des compétences expérientielles acquises dans le bénévolat associatif via « Le Passeport Bénévole »®.

Notre légitimité à travailler sur le Projet ISTVD repose donc à la fois :

- sur notre capacité à faire travailler ensemble des acteurs multiples au niveau territorial (savoir-faire d' « ensemblier territorial »),
- sur deux champs de travail récurrents : la place des seniors dans l'engagement bénévole associatif et le développement de projets de solidarités intergénérationnelles,
- sur le dernier point- les solidarités intergénérationnelles- nous animons, depuis 2011, un programme spécifique, « Solidâges 21 » ® au sein duquel nous avons mené environ 500 actions et projets, **dont environ 400 sont inter associatifs**, voire inter acteurs (établissements scolaires, CCAS, Clubs de 3° âge, Conseils de Seniors,...) (Voir www.solidages21.org). **Ce sont des projets concrets de « vivre ensemble par du faire ensemble ».**

IV. Le positionnement spécifique de l'engagement bénévole et des solidarités intergénérationnelles, sur le champ des « aînés »

Comme indiqué ci-dessus, c'est bien sûr le champ de légitimité global et principal de France Bénévolat.

Toutefois, la volonté de renforcer cet engagement **avec et par** le tissu associatif sur ce champ particulier des « aînés », doit impérativement, de notre point de vue, prendre en compte quelques spécificités.

Les seniors et aînés sont à la fois **acteurs et bénéficiaires** de l'engagement bénévole et des solidarités intergénérationnelles :

- **en tant qu'acteurs**, tous les travaux (OMS, CNAV, CERPHI, France Bénévolat,...) montrent que l'implication des seniors dans des actions bénévoles

est un facteur essentiel du maintien en bonne santé (« espérance de vie sans invalidité »- EVSI)

- mais, paradoxalement, le taux d'engagement bénévole des seniors diminue (0,5 point par an), alors que le taux d'engagement bénévole de l'ensemble des français augmente régulièrement, en particulier chez les jeunes (Voir sondages IFOP/France Bénévolat et études de France Bénévolat sur les causes de cette baisse, synthétisés dans « le bilan de connaissances ») ;
- comme chez les autres tranches d'âges, les formes de bénévolat évoluent rapidement (que France Bénévolat résume par le « *passage d'un bénévolat de projet à un bénévolat d'actions* ». Du coup, il y a une vraie crise de renouvellement des dirigeants associatifs, majoritairement des seniors pour des raisons de disponibilité ;
- l'idée implicite ou explicite, en particulier au sein des Caisses de Retraite, que des nouveaux retraités pourraient faire du bénévolat d'accompagnement de personnes âgées en plus ou moins grande difficulté ne fonctionne pas, sauf heureuses exceptions. Deux raisons à ce constat : les retraités sont très souvent en charge d'ascendants en plus ou moins grande difficulté (Aidants familiaux) et ce type d'accompagnement les projette ce qu'ils deviendront ;
- c'est pour contourner ces difficultés que France Bénévolat accorde autant de place aux projets intergénérationnels ;

Exemple illustratif : France Bénévolat a mis en place un programme spécifique dit « **Lutte contre le sentiment de solitude dans les établissements pour personnes âgées** ». Malgré une demande incessante, il est extrêmement difficile de trouver des bénévoles directs pour ces établissements, dont la mission est le plus souvent centrée sur des « visites de convivialité ». Nous visons à contourner cette difficulté par le montage de projets d'animation sociale et culturelle intergénérationnels, dans lesquels des seniors s'impliquent plus facilement. Ce développement suppose une volonté politique des établissements et une ingénierie spécifique de conduite de projet.

- sur ces champs d'action, dans la dimension « **personnes âgées bénéficiaires** » les risques d'instrumentalisation du bénévolat sont permanents, compte-tenu des insuffisances de salariés. France Bénévolat est particulièrement attentive à ce risque, voire à des constats de dérives. Le bénévolat ne peut pas se positionner dans des logiques de subsidiarité, encore plus dans des logiques de purs remplacements ou de compensation. **Nous tenons à ce qu'il reste sur des logiques de « valeur humaine ajoutée ».**